

## Les logiques d'implantation universitaire en Côte d'Ivoire

### [ The rationale for university establishment in the Ivory Coast ]

*VOUNAH Gnahoré Jean and KOFFI Yéboué Stéphane Koissy*

Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

Copyright © 2026 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The opening of higher education institutions is increasingly affecting major cities in Ivory Coast, and this has accelerated since the end of the 2010 post-election crisis. However, university location strategies suffer from weak integration with local economies and, at times, poorly planned urban redevelopment. The objective of this paper is to carry out a descriptive analysis of the logic of university establishment in Côte d'Ivoire. To achieve this, the data collection techniques are documentary research, direct observation, and interviews. The results obtained show, on the one hand, that three logics govern university establishment in the Ivory Coast; they are political, socioeconomic, and territorial in nature. On the other hand, the rapid massification of staff, the weak articulation with local economies and the sometimes poorly planned urban recomposition are major challenges to the establishment of universities in Ivory Coast.

**KEYWORDS:** location strategies, challenge, university, medium-sized city, Ivory Coast.

**RESUME:** L'ouverture des établissements d'enseignement supérieur touche de plus en plus les grandes villes de la Côte d'Ivoire, et cela s'est accéléré depuis la fin de la crise post-électorale de 2010. Cependant, les logiques d'implantation universitaire souffrent d'une faible articulation avec les économies locales et d'une recomposition urbaine parfois mal planifiée. L'objectif de ce papier est d'effectuer une analyse descriptive des logiques d'implantation universitaires en Côte d'Ivoire. Pour y parvenir, les techniques de collecte de données sont la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens. Les résultats obtenus montrent d'une part que trois logiques président à l'implantation universitaire en Côte d'Ivoire; elles sont d'ordre politique, socioéconomique et territoriale. D'autre part, la massification rapide des effectifs, la faible articulation avec les économies locales et la recomposition urbaine parfois mal planifiée sont des défis majeurs de l'implantation universitaire en Côte d'Ivoire.

**MOTS-CLEFS:** logiques d'implantation, défi, université, ville moyenne, côte d'ivoire.

#### 1 INTRODUCTION

L'enseignement supérieur occupe une place centrale dans les stratégies nationales de développement, particulièrement dans les pays africains confrontés à la croissance démographique, à la massification scolaire et à la nécessité de former un capital humain compétitif. L'implantation universitaire en Côte d'Ivoire s'inscrit dans un mouvement plus vaste: celui du passage progressif d'un modèle d'université monofonctionnelle à une université plurifonctionnelle [1]. L'organisation spatiale du système universitaire ivoirien a longtemps été marquée par une forte centralisation autour de l'université d'Abidjan, créée en 1964 et longtemps seule institution publique du pays. Cependant, à partir des années 1990, l'État ivoirien entame une réforme ambitieuse visant à régionaliser l'enseignement supérieur. Le début des années 1990 marquait déjà une autre manière de concevoir l'enseignement supérieur. En effet, ce temps devait être mis à profit par l'État ivoirien pour maîtriser le développement de l'université et poursuivre son ancrage effectif sur les réalités nationales et plus généralement, sur les

réalités africaines [2]. Ainsi, des essais d'adaptation aux réalités nationales et de réaménagement des programmes seront menés dans certaines facultés de l'université d'Abidjan en réponse aux exigences du développement. Des années plus tard, les autorités compétentes envisagent l'expansion des universités par la régionalisation de celles-ci. Ainsi, plusieurs régions seront dotées d'infrastructures universitaires en vue de rapprocher des apprenants de la formation adéquate. Cependant, cette réorganisation spatiale soulève une question clé: Quelles sont les logiques qui ont guidé l'implantation et la répartition des universités publiques en Côte d'Ivoire ?

## **2 MATÉRIELS ET MÉTHODES**

### **2.1 MATÉRIELS**

Le matériel utilisé pour la collecte des données est essentiellement composé d'un guide d'entretien, de fiches comportant une série de questions, d'un carnet de prise de notes et d'un appareil photographique pour les prises de vue.

### **2.2 LA COLLECTE DE DONNÉES**

L'étude adopte la démarche hypothético-déductive à travers la formulation de deux hypothèses de recherche. La première hypothèse est que les logiques d'implantation universitaires en Côte d'Ivoire sont hiérarchisées selon l'ordre politique, socioéconomique et territorial. Les variables concernées sont les logiques politiques; les logiques socioéconomiques et les logiques géographiques. La seconde hypothèse est que la faible intégration institutionnelle, économique et urbaine est liée à la massification rapide des effectifs, à la faible articulation avec les économies locales et aux recompositions urbaines parfois mal planifiées. Les variables sont l'évolution des effectifs universitaires, l'organisation socioéconomique des villes et la dynamique urbaine. Pour analyser les variables énumérées, divers matériels ont été utilisés pour la collecte des données. Ainsi, les techniques de collecte de données sont la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens. À partir d'une enquête à choix raisonnés, 6 villes universitaires ont été enquêtées à travers la Côte d'Ivoire selon les critères suivants: le territoire est une ville moyenne et un chef-lieu de région. Le guide d'entretien utilisé auprès des personnels universitaires visait à saisir l'historique, l'organisation et l'évolution des effectifs universitaires (étudiants et personnels). Les entretiens auprès de l'administration ont permis de comprendre la planification urbaine en matière d'implantation urbaine. Enfin, l'exploitation des rapports a permis de collecter les informations secondaires sur les universités ivoiriennes.

### **2.3 LE TRAITEMENT DES DONNÉES**

Les données collectées ont été traitées respectivement à l'aide des logiciels Word et Excel (version 2016) pour la rédaction du texte et la réalisation des tableaux statistiques. Les logiciels QGIS 3.12 ont servi à l'élaboration des cartes. Après le traitement des données, les résultats obtenus ont permis à l'étude de retracer d'une part les logiques d'implantation des établissements universitaires, et de relever les défis auxquels sont confrontés les pouvoirs publics d'autre part.

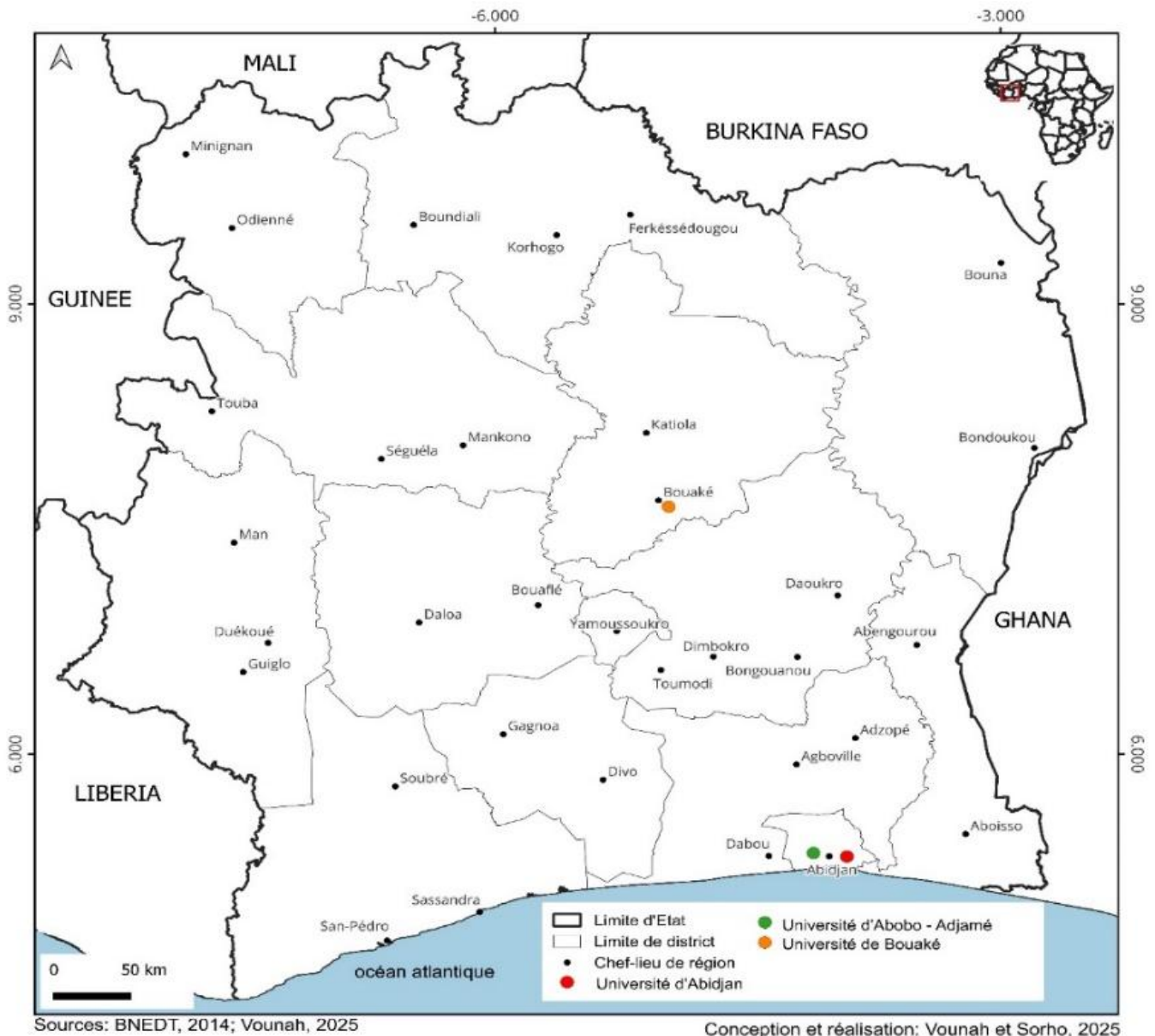
## **3 RESULTATS**

### **3.1 LES LOGIQUES DE L'IMPLANTATION DES UNIVERSITÉS IVOIRIENNES**

L'implantation universitaire en Côte d'Ivoire révèle un processus multiforme structuré par des logiques politiques orientées vers la consolidation de l'État, des logiques socio-économiques visant à stimuler le développement régional, et des logiques territoriales et géographiques liées à l'équilibre spatial et à l'accessibilité des services d'enseignement supérieur.

#### **3.1.1 LES LOGIQUES POLITIQUES DE L'IMPLANTATION UNIVERSITAIRE**

L'implantation des universités à l'intérieur du pays répond à une série d'orientations politiques visant à réorganiser le territoire national, à réduire les fractures régionales et à consolider l'État.



**Fig. 1. Localisation des trois premières universités ivoiriennes**

Trois dynamiques majeures permettent d’en saisir la cohérence: le désengagement progressif d’Abidjan comme centre unique de production du savoir, la consolidation de la cohésion nationale à travers la stabilisation territoriale, et la volonté de construire de nouvelles capitales régionales capables d’animer les pôles de développement.

Cette logique vise par ailleurs à le désengorgement d’Abidjan afin de réduire la surconcentration et rééquilibrer le système universitaire. Depuis l’indépendance, Abidjan a concentré l’essentiel des infrastructures universitaires, entraînant une hypercentralisation du système d’enseignement supérieur. À la fin des années 1990, plus de 90% des étudiants et 80 % des enseignants-chercheurs étaient regroupés dans la capitale économique. Cette concentration a généré:

- Des surcharges d’effectifs
- Une pression croissante sur les infrastructures urbaines (transports, logements, sécurité)
- Un déséquilibre territorial dans l’accès au savoir et aux opportunités universitaires.

Face à cette situation, l’État ivoirien adopte au début des années 2010 une stratégie volontariste de désengagement progressif, matérialisée par la création ou la réhabilitation d’universités à l’intérieur du pays: Daloa, Korhogo, Bouaké (reprofilé après la crise), Man, San Pedro et Bondoukou plus tard.

Ce choix permet une déconcentration fonctionnelle du système, une réduction de la pression sur Abidjan et la création de nouveaux pôles de formation pour mieux couvrir le territoire. Concernant l'équilibre territorial et la cohésion nationale, la crise politico-militaire (2002-2011) a profondément fragmenté l'espace national. Dans ce contexte, l'enseignement supérieur est perçu comme un instrument de reconstruction nationale. En effet, créer ou renforcer des universités à Daloa, Korhogo, Bouaké ou Man répond à trois objectifs politiques:

- Réaffirmer la présence de l'État dans les régions anciennement marginalisées ou instables: l'ouverture de l'Université Peleforo GON COULIBALY (UPGC) à Korhogo, par exemple, participe à la stabilisation d'une zone marquée par plusieurs années de tensions politiques.
- Favoriser l'intégration sociale et culturelle: les universités deviennent des espaces de mixité interrégionale accueillant des étudiants issus de toutes les régions et créant de nouvelles dynamiques de cohabitation urbaine et culturelle.
- Prévenir les fractures territoriales futures: l'implantation universitaire est pensée comme un facteur de pacification durable, les étudiants participant à la structuration sociale de la ville et à l'activité économique locale.

Les universités sont perçues comme instruments d'unité nationale. En effet, elles favorisent le regroupement d'étudiants de diverses régions, entraînent une socialisation politique et citoyenne et une consolidation de la présence de l'État après les tensions.

Ainsi l'enseignement supérieur ne joue pas uniquement un rôle éducatif: il devient un levier de stabilisation politique.

- L'affirmation des pôles régionaux

Dans la logique de décentralisation fonctionnelle engagée depuis les années 2000, la Côte d'Ivoire a misé sur la construction de capitales régionales capables de polariser leur hinterland. L'implantation des universités participe directement à ce projet. Les objectifs politiques recherchés sont pluriels: la consolidation de l'autorité régionale, par exemple Daloa, avec l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), et Korhogo avec l'UPGC, deviennent des centres de commandement régional, capables de rivaliser avec Abidjan sur certaines fonctions stratégiques. Ensuite, l'accroissement de l'activité territoriale, en ce sens que les universités attirent des étudiants, enseignants, projets de recherche, investisseurs, structures privées et ONG, créant une dynamique de centralité régionale. Enfin, la stimulation de la modernisation urbaine à travers l'arrivée d'une université s'accompagne de nouveaux logements, transports, infrastructures sanitaires, restaurants, commerces. Le tableau ci-après présente l'apport des universités dans la construction des capitales régionales.

**Tableau 1. Apport de quelques universités dans la construction des capitales régionales**

Ville	Fonction régionale	Université	Impact politique
Daloa	Capitale du centre-Ouest	UJLoG	Renforcement de la centralité administrative et éducative
Korhogo	Capitale du Nord	UPGC	Consolidation du rôle stratégique dans la région des savanes
Bouaké	Métropole du centre	UAO	Stabilisation d'une zone historiquement sensible

Source: Nos enquêtes, 2023

L'implantation universitaire s'inscrit pleinement dans la stratégie de territorialisation du développement engagé par l'État ivoirien. L'université devient un marqueur de statut territorial contribuant à la montée à puissance de certaines villes dans l'organisation nationale. En somme, les logiques politiques de l'implantation universitaire en Côte d'Ivoire répondent à une volonté de rééquilibrage territorial, de reconstruction nationale et de renforcement des pôles régionaux. Désengager Abidjan, stabiliser les territoires et construire de nouvelles capitales régionales ne sont pas des actions isolées, mais des pièces d'une même stratégie visant à refonder l'État par le territoire et utiliser l'université comme un outil d'intégration et de développement.

### 3.1.2 LES LOGIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'IMPLANTATION UNIVERSITAIRE

Les logiques socio-économiques de l'implantation universitaire en Côte d'Ivoire s'inscrivent dans une dynamique où la croissance démographique des villes moyennes, leur potentiel économique et leur fonction de carrefour, ainsi que la modernisation progressive des économies régionales convergent pour faire de ces territoires des espaces stratégiques d'accueil des institutions universitaires. Depuis les années 1990 les villes moyennes ivoiriennes connaissent un essor démographique soutenu. Bouaké, Daloa, Korhogo, Man, Bondoukou connaissent une croissance (Tableau 2).

**Tableau 2. Croissance démographique de quelques villes ivoiriennes**

Villes	Population en 1988 (hbt)	Population en 1998 (hbt)	Population en 2014 (hbt)
Bouaké	329 850	461 618	536 719
Daloa	121 842	173 107	245 360
Korhogo	109 439	142 039	243 048
Man	-	116 657	148 945
Bondoukou	-	-	100 669

Source: RGPH 1988, 1998, 2021, INS

Ces chiffres montrent la pression démographique qui a rendu nécessaire l'ouverture des services publics d'envergure, notamment l'enseignement supérieur. Cette population par ailleurs se caractérise par une jeunesse abondante et demandeuse de formation. En effet, 63% de la population ivoirienne a moins de 25 ans selon l'INS. Les villes moyennes concentrent une grande part de cette jeunesse scolarisée venue des zones rurales environnantes. Cette dynamique favorise une demande locale croissante en formation supérieure, ce qui justifie la stratégie d'implantation des universités.

Les villes hôtes des universités régionales sont des pôles économiques régionaux déjà structurés. Avant l'université, Daloa et Korhogo, par exemple, étaient déjà des centres économiques stratégiques exerçant des fonctions de carrefours logistiques et commerciaux. Daloa constitue la plateforme des échanges agricoles (cacao, café, hévéa) et le carrefour de la RN5 et de la RN6 reliant les régions de la Marahoué, le Bas-Sassandra, le Guémon et le Worodougou.



**Photo 1. Marché de vêtements traditionnels à Korhogo**

Korhogo, capitale du Nord savanicole et carrefour entre le Mali, le Burkina Faso et le Sud ivoirien est le siège de la transformation artisanale, tissage, sculptures et de commerces transfrontalier



Photo 2. Unité industrielle de transformation de cacao

Ces atouts économiques ont encouragé la décentralisation universitaire afin d'accompagner les pôles productifs. Concernant la modernisation de l'économie régionale, la Côte d'Ivoire cherche, depuis les réformes des années 2010, à renforcer les économies régionales, promouvoir l'innovation locale, réduire la dépendance à Abidjan. Les universités deviennent alors des catalyseurs de modernisation régionale. Dès 2012 l'État a fait de l'enseignement supérieur un levier de développement régional, à travers la diversification des formations (agronomie, logistique, géosciences, santé), la formation d'une main-d'œuvre locale adaptée aux filières productives. C'est dans ce sens que l'Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo) renforce les formations en agronomie et industrie agroalimentaire appuyant les filières coton et anacarde. L'université Jean Lorougnon Guédé développe des pôles en environnement, foresterie et développement durable, en lien avec la région forestière.

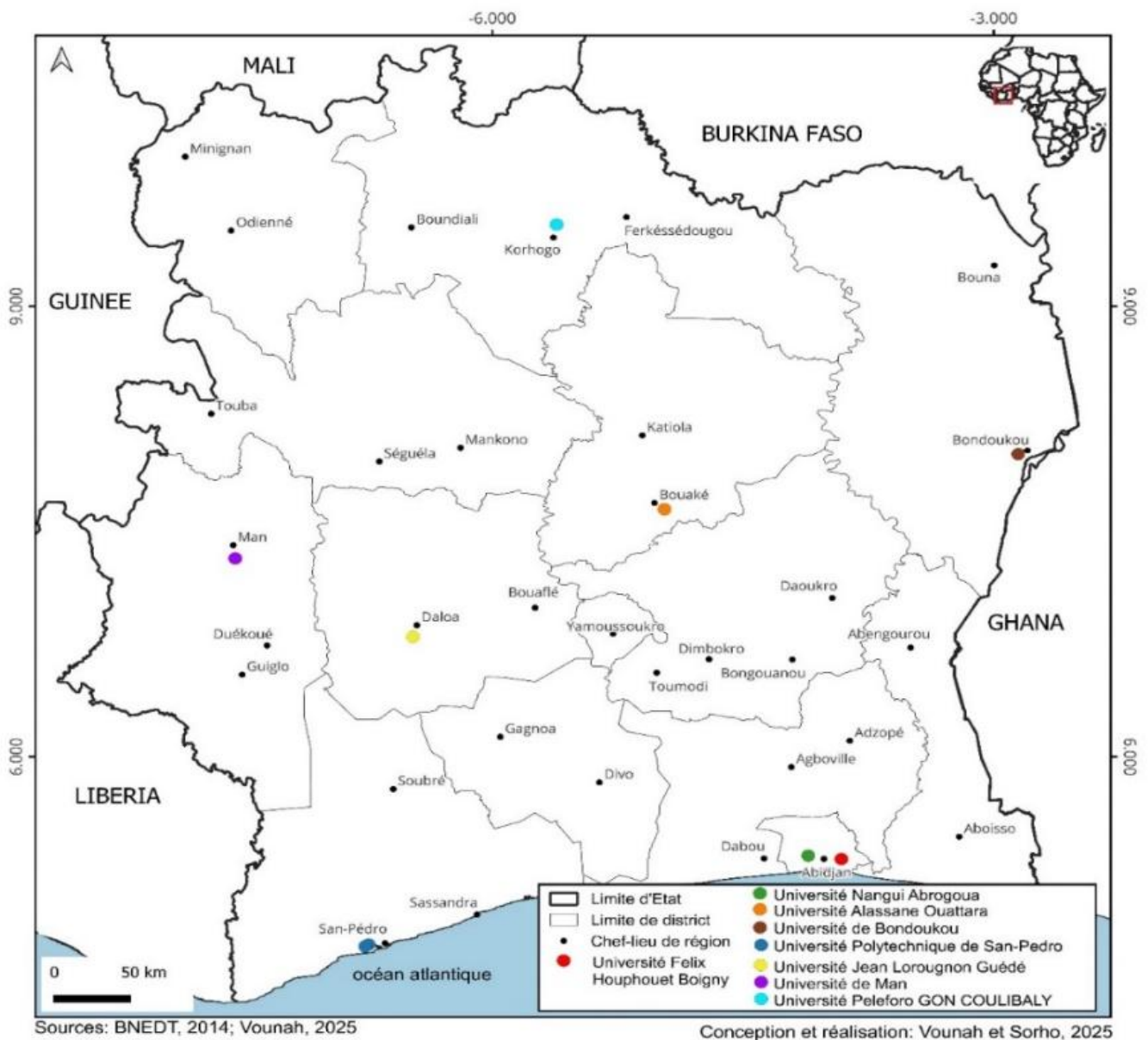
On retient, à travers les logiques socio-économiques, que l'implantation universitaire en Côte d'Ivoire n'est pas un fruit du hasard. Elle repose sur la croissance démographique dynamique des villes moyennes, leur rôle économique structurant et leur fonction de carrefour, la volonté de moderniser les économies régionales. Ces éléments confirment que l'université agit comme un levier géostratégique capable de transformer durablement les territoires.

### 3.1.3 LES LOGIQUES TERRITORIALES ET GEOGRAPHIQUES

L'implantation des universités publiques ivoiriennes répond à des logiques territoriales et géographiques qui dépassent les seules motivations éducatives. Elle traduit une volonté de structurer l'espace national, d'équilibrer les dynamiques de développement entre régions et de créer des pôles urbains capables de polariser les territoires environnants.

Les logiques territoriales et géographiques s'articulent autour de trois dimensions principales: la centralité géographique, l'accessibilité des villes moyennes et la disponibilité foncière permettant une expansion planifiée. En effet, la centralité géographique peut être perçue comme un critère de localisation. La centralité des villes ivoiriennes sélectionnées pour accueillir des universités régionales constitue un facteur structurant dans la politique de déconcentration de l'enseignement supérieur. Elle renvoie à leur capacité à occuper une position stratégique dans l'organisation spatiale du pays, à polariser les flux humains, économiques et à fonctionner comme des nœuds d'articulation interrégionaux. Ces villes - notamment Daloa, Korhogo, Bouaké, Man- sont caractérisées par un ensemble de fonctions qui leur confère un rôle de carrefour faisant d'elles des lieux privilégiés pour implanter des institutions universitaires de grande envergure. Elles se distinguent par leur localisation au sein des zones de densité démographique intermédiaires permettant d'irriguer plusieurs régions simultanément. Bouaké, au centre du pays, se situe à la croisée des mobilités Nord-Sud et Est-Ouest reliant le Grand Centre, le Gbêkê, le Hambol et le Bélier. Ensuite, Daloa joue un rôle pivot entre l'Ouest montagneux, le Centre, le Centre-Ouest agricole, le Sud-Ouest. Enfin,

Korhogo, pôle du Nord, est connectée aux populations du Poro, du Tchologo, de la Bagoué mais aussi aux espaces transfrontaliers de Mali et du Burkina Faso. Cette centralité démographique permet à ces villes d'attirer des étudiants provenant de bassins multiples, garantissant une fréquentation suffisante et une dynamique académique régionale.



**Fig. 2. Localisation de l'ensemble des universités ivoiriennes**

Les villes universitaires ivoiriennes sont aussi des centres fonctionnels. Elles concentrent des activités administratives (préfectures, directions régionales), des services publics (CHU ou hôpitaux régionaux, délégation des ministères), des marchés et pôles commerciaux importants, des industries agroalimentaires ou artisanales. Ces fonctions favorisent une attractivité préexistante que l'université vient renforcer, en témoignent les exemples des villes suivantes: Daloa est depuis longtemps un centre de commerce du cacao et un carrefour régional. Korhogo est un pôle d'artisanat, d'agro-industrie (coton, noix de cajou) et de services. Et Bouaké accueille un tissu économique dense avec marchés, industries et transport ferroviaire. Cette diversité fonctionnelle crée un environnement favorable à l'accueil d'institutions universitaires attractives pour les enseignants, chercheurs et étudiants.

En outre, l'accessibilité et le réseau routier constituent une condition essentielle de la mobilité étudiante. En effet, l'implantation universitaire s'appuie également sur la qualité des infrastructures de transport, conditionnant la mobilité des

étudiants, du personnel enseignant et des biens. Daloa, par exemple, est une ville connectée par un réseau radial. Elle est traversée par l'axe Abidjan-Yamoussoukro-Man, l'un des plus importants corridors économiques du pays. Cette accessibilité facilite le déplacement des étudiants venant de divers horizons, l'approvisionnement des chantiers et infrastructures universitaires, la circulation des enseignants entre Abidjan, Bouaké et Daloa. Quant à Korhogo, elle est un nœud stratégique sur l'axe Nord-Sud. L'autoroute du Nord et la route internationale menant au Burkina Faso renforcent la position de Korhogo. L'accès routier facilite la mobilité interrégionale, l'arrivée d'étudiants et la distribution de matériel pédagogique et alimentaire.

Enfin, la disponibilité foncière et les opportunités d'expansion constituent un critère déterminant pour la planification urbaine. En effet, les universités nécessitent des espaces vastes pour accueillir des amphithéâtres, laboratoires, centres de recherche, internats, cités universitaires et réserves foncières futures. La disponibilité foncière constitue donc l'un des critères majeurs dans le choix des sites retenus pour accueillir les universités régionales en Côte d'Ivoire. Elle conditionne non seulement la faisabilité immédiate des projets, mais aussi leur capacité d'évolution à long terme, dans un contexte de croissance rapide des effectifs étudiants et de diversification des formations. Les villes hôtes, comme Daloa, Korhogo, Man, Odienné ou San Pedro, présentent des configurations foncières qui ont permis ou permettent encore une expansion progressive des infrastructures universitaires renforçant leurs fonctions d'école d'équilibre dans l'aménagement du territoire. Les sites choisis pour les universités régionales ont été localisés dans des zones périphériques offrant de grandes superficies disponibles, une faible densité d'habitat, une souplesse d'aménagement et un foncier souvent public ou coutumier facilement mobilisable. L'UJLoG de Daloa, par exemple, est implantée dans la périphérie Nord-Est, dans une zone autrefois peu urbanisée, permettant la construction d'un vaste campus. L'UPGC de Korhogo est installée sur un site au Sud-Est, avec des réserves foncières étendues encore non entièrement exploitées. Et l'Université de Man est implantée en lisière de la ville, dans une zone de collines où l'État a acquis un important domaine foncier. La disponibilité foncière des campus favorise également la croissance urbaine autour des universités. L'installation d'un campus crée une dynamique d'expansion des quartiers périphériques entraînant l'ouverture de voies nouvelles, l'installation de logements étudiants, le développement des commerces, la construction de résidences, l'extension des réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications. Ainsi la disponibilité foncière n'est pas seulement un critère technique: c'est un instrument géographique majeur, qui structure l'avenir de l'enseignement supérieur comme celui des villes moyennes ivoiriennes.

### **3.2 DES DEFIS À RELEVER DANS LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION UNIVERSITAIRE**

L'implantation universitaire en Côte d'Ivoire fait face à des défis majeurs, notamment la saturation des infrastructures existantes, le manque de financements, et l'inadéquation des formations avec le marché de l'emploi. La concentration des étudiants à Abidjan, la précarité de la vie étudiante et la nécessité de moderniser l'enseignement (TIC) compliquent la décentralisation et la qualité de la formation.

#### **3.2.1 LIMITES ET CONTRADICTIONS DE LA REGIONALISATION UNIVERSITAIRE**

En Côte d'Ivoire, la régionalisation universitaire constitue un choix stratégique affirmé en matière d'aménagement du territoire, mais sa mise en œuvre a des limites. Par exemple, la création d'universités dans des environnements urbains encore incomplètement structurés, une dépendance persistante à l'égard d'Abidjan et un écart observable entre les ambitions territoriales affichées et les réalités locales. La création des universités régionales en Côte d'Ivoire s'est souvent opérée dans des contextes urbains insuffisamment préparés à accueillir une institution universitaire de grande envergure. À Daloa comme à Korhogo, les campus ont été implantés en périphérie urbaine, dans des espaces faiblement urbanisés, caractérisés par un déficit en infrastructures de base (voirie, transports collectifs, assainissement, logements étudiants). Cette logique foncière, dictée par la disponibilité de vastes réserves à moindre coût, a primé sur l'existence préalable d'un véritable écosystème urbain universitaire. Aussi, des défis majeurs sont à relever pour rendre aux universités leur rôle de catalyseur du développement local, du moins à court et moyen terme.

#### **3.2.2 DEPENDANCE PERSISTANTE VIS-À-VIS D'ABIDJAN**

Malgré la volonté affichée de rééquilibrage spatial de l'enseignement supérieur, les universités régionales demeurent structurellement dépendantes d'Abidjan, qui conserve sa position de centre universitaire dominant. Cette dépendance se manifeste à plusieurs niveaux: administratif, académique et scientifique. Les décisions stratégiques (création de filières, affectation des enseignants, financements) restent largement centralisées au niveau du ministère et des grandes universités abidjanaises. Sur le plan académique, de nombreuses formations spécialisées, écoles doctorales et laboratoires de recherche demeurent concentrés à Abidjan, contraignant étudiants et enseignants des universités régionales à des mobilités fréquentes. Cette situation entretient une hiérarchie implicite entre universités « centrales » et universités « périphériques », ces dernières

étant souvent perçues comme des établissements de second rang. D'un point de vue géohistorique, cette centralité persistante d'Abidjan prolonge les logiques héritées de la période coloniale et postcoloniale, durant laquelle la capitale économique concentrait l'essentiel des investissements éducatifs et scientifiques [3]. La régionalisation universitaire, bien que réelle dans sa dimension spatiale, demeure donc partielle dans ses effets structurels.

### 3.2.3 DECALAGE ENTRE AMBITIONS TERRITORIALES ET REALITES LOCALES

La régionalisation universitaire s'inscrit dans un discours politique ambitieux faisant de l'université un levier majeur du développement régional, de la cohésion nationale et de la réduction des inégalités territoriales, comme l'affirment les différents Plans nationaux de développement [4]. Toutefois, l'analyse des contextes locaux de Daloa et de Korhogo révèle un décalage significatif entre ces ambitions et les capacités réelles des territoires d'accueil. Les collectivités territoriales, pourtant identifiées comme acteurs clés du développement local, ont été faiblement associées à la conception et à la mise en œuvre des projets universitaires. Leur marge de manœuvre financière limitée, conjuguée à une gouvernance encore très centralisée, réduit leur capacité à accompagner efficacement l'université (logement, transport, services urbains). De plus, le tissu économique local reste souvent peu en mesure d'absorber les diplômés ou de valoriser la recherche universitaire. Ainsi, l'université apparaît parfois comme un équipement exogène, porté par l'État central, plutôt que comme le produit d'une dynamique territoriale endogène. Cette contradiction affaiblit la portée transformatrice de la régionalisation universitaire et invite à repenser les modalités d'articulation entre politiques nationales et réalités locales.

Ces limites et contradictions montrent que la régionalisation universitaire, si elle marque une avancée institutionnelle majeure, demeure un processus inachevé, dont l'efficacité territoriale dépend étroitement de la capacité des villes d'accueil à construire, avec l'université, de véritables dynamiques urbaines et socio-économiques intégrées.

## 4 DISCUSSION

L'approche géographique des logiques d'implantation des universités ivoiriennes vise à répartir et homogénéiser les établissements pour favoriser un équilibre territorial et une égalité d'accès à l'enseignement supérieur, dans un contexte de démocratisation et de massification étudiante [5]. Ces logiques sont restées conformes à celles des pays développés pendant plusieurs décennies. D'ailleurs en France, ce sont ces principes qui ont guidé l'organisation territoriale du système universitaire français. La construction historique des universités [6]; [7] a été marquée par le rôle de l'État, celui de centraliser les décisions et d'organiser le fonctionnement et la distribution spatiale des établissements. En effet, ce « modèle napoléonien », initié au XIX<sup>e</sup> siècle et consolidé au XX<sup>e</sup> siècle, a ratifié la séparation entre grandes écoles et universités, et a soutenu une triple unité de diplômes, d'institutions et de statuts académiques professionnels [8]. Toutefois, des différences significatives ont toujours été relevées entre les structures universitaires, relativement à l'ancienneté, la taille et la localisation, ainsi que la réputation et les profils disciplinaires. En outre, les gouvernants affichaient la volonté de maintenir une uniformité et un équilibre à l'échelle nationale. Par exemple dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la carte universitaire est initiée en réponse à la massification des effectifs étudiants en vue de démocratiser l'accès aux études supérieures par la proximité des équipements publics. Dans l'optique d'aménagement du territoire, les sites universitaires sont aussi utilisés comme leviers de développement économique. Dans ce contexte, l'objectif est alors de rééquilibrer l'offre de service public par des choix de localisation parfois négociés avec les acteurs locaux (et parfois contestés), mais dans le but de lutter contre les disparités territoriales.

Cependant dans les pays développés, ce but combinant modèle universitaire et conception républicaine se mesure aujourd'hui par la compétitivité et la visibilité internationale. Ainsi, même si les logiques d'implantation universitaire en Côte d'Ivoire sont d'ordre politique, socioéconomique et territorial, cette étude s'oppose aux logiques actuelles des pays développés. En effet, pour la France, l'étude de [9] sur les « *Réformes de l'université: transformations des géographies d'un service public français* » montre que les rapports entre l'État et les universités s'appuient désormais sur la sélection par la mise en compétition, et sur la concentration des financements pour favoriser quelques établissements uniquement, considérés comme plus performants. En revanche, les études interrogent cette nouvelle logique présentée comme inégalitaire, mais juste, et montrent que son inscription géographique questionne les principes d'équilibre territorial, d'équivalence et d'équité. Le résultat de cette logique inégalitaire qui organise les financements est la différenciation des établissements et leur hiérarchisation. La traduction géographique de ces modes de gestion publique interroge alors sur l'organisation territoriale du modèle universitaire français; à savoir l'équivalence, l'équité et l'équilibre territorial [10]. Dans cette perspective, l'État encourage les universités à développer leurs ressources propres et à se distinguer dans la compétition. Ainsi, les universités se tournent davantage vers leurs territoires d'ancrage en développant des stratégies territoriales à leur égard.

En tant qu'institutions regroupant à la fois des activités d'enseignement et de recherche, les réformes visent à accroître la compétitivité et la visibilité des établissements dans un système d'enseignement supérieur et de recherche de plus en plus

internationalisé. S'appuyant sur un modèle d'économie de la connaissance, les universités sont appelées à contribuer, notamment par le transfert d'innovation. Dans ce contexte, les orientations européennes et les collectivités locales s'affirment comme acteurs des politiques publiques à l'égard de l'enseignement supérieur. Aussi, le rôle de l'État dans l'organisation des universités reste primordial, mais se transforme, dans ses objectifs et ses modalités. On observe alors une mutation des principes d'organisation territoriale du système d'enseignement supérieur sous l'égide de la concentration et du regroupement. Il s'agit désormais de soutenir des pôles universitaires sur le territoire national. Cela permettra de créer un effet de seuil et renforcera par la suite la productivité scientifique et la visibilité mondiale des universités. Pour atteindre les objectifs, trois principales logiques guident les politiques publiques, transformant les principes de gestion des universités françaises. La première encourage les universités à se regrouper avec d'autres universités pour atteindre une masse critique (d'étudiants, de personnels, de publications) censée être plus repérable à l'international. Ainsi, le but sera de développer à l'échelle locale et régionale les relations entre les établissements sur un même territoire. La seconde concerne les modalités de financement des universités, qui permettent de concentrer les financements vers les établissements considérés comme les plus performants [11]; [12]. En effet, deux grands programmes de financement public mettent en œuvre cette logique, à savoir le programme Campus lancé en 2008 et le programme d'initiative d'excellence en 2010. Cette concentration de moyens publics matériels sur un nombre limité d'établissements pour une durée limitée (10 ans) distingue et renforce une partie restreinte du système universitaire [13] et [14]. Par ailleurs, cette concentration est rendue possible par une troisième logique: le transfert de responsabilité. Ici, l'État ne fournit plus les subsides nécessaires aux universités. Ainsi, si les réformes mises en place depuis une vingtaine d'années n'ont pas changé la géographie de la répartition territoriale des universités européennes, les logiques d'attribution des financements que les transformations territoriales induisent interrogent sur les principes d'égalité et d'équité du service public universitaire français [15].

En considérant l'implantation universitaire en Afrique de l'ouest, cette étude s'accorde avec celle de [16] qui présente la cohabitation des logiques territoriales avec les logiques socioéconomiques dans le cadre de la construction des établissements universitaires au Sénégal. Selon l'auteur, les universités sénégalaises incorporent leurs territoires dans leurs processus actuels de construction. En effet, la territorialisation procède de plusieurs expérimentations qui mettent en scène une cohabitation souhaitée ou indispensable entre les espaces universitaires et économiques. Présentant l'exemple de la mise en place de la ferme agricole de l'université de Saint-Louis ou encore celle de l'incubateur de l'université de Dakar, l'auteur montre dans un premier temps que l'université sénégalaise intègre une dimension de son territoire économique dans sa logique de développement. Ainsi, ce modèle de territorialité peut être considéré comme une réponse suffisante apportée aux préoccupations du monde agro-industriel et à l'économie informelle. Dans un second temps, la territorialité des universités sénégalaises s'effectue également dans la redéfinition des cursus de formation. À ce niveau, il y a un changement de posture, notamment dans les nouvelles universités. Et la cohabitation des espaces s'effectue dans l'articulation des questions sociales avec les contenus disciplinaires de formation. Ainsi, la professionnalisation se présente comme une des modalités de la territorialité des universités. À cela s'ajoute la prise en compte des territoires économiques, culturels et géographiques dans les contenus de formation. Il s'agit du glissement progressif des formations centrées sur des questions sociales et moins sur les seuls aspects disciplinaires.

Les logiques d'implantation universitaire en Côte d'Ivoire font face à divers défis majeurs. En effet, la massification des effectifs, saturant les infrastructures, impose des contraintes financières importantes. En outre, l'expansion territoriale vers des villes moyennes, bien que source de développement, exige une modernisation technologique, une meilleure adéquation avec le marché du travail et une meilleure accessibilité pour réduire les disparités régionales et sociales. Ces défis demeurent les mêmes pour la plupart des États africains. L'étude rejoint ainsi celle de [17] qui rappelle que le transfert de différents résultats importants obtenus dans le sens du développement direct des territoires connaît des difficultés certaines. En effet, les structures de développement et gouvernementales ne sont pas assez impliquées dans l'identification des programmes de recherche et ne facilitent pas non plus les processus d'appropriation des résultats. De plus, il n'y a pas de cadre formel institutionnel et organisationnel permettant de promouvoir les innovations et de vulgariser les résultats de la recherche dans les milieux sociaux et économiques. Cette situation interroge l'articulation avec le territoire local et la participation au système de production, dans une perspective de développement économique et social. La cohabitation entre espaces académiques et économiques se révèle alors être un processus complexe dans lequel l'articulation avec le territoire local pourrait se lire comme la matérialisation de l'évolution des configurations sociétales.

La plupart des universités africaines créées avant les indépendances ou tout juste après émanent de l'héritage colonial français, britannique ou lusophone. Ainsi, plusieurs nouveaux États africains profiteront des indépendances des années 1960 pour construire des universités et un système scolaire plus orienté vers les besoins locaux. Car selon [18]: « *l'enseignement français a été introduit sans modification (...) il échappe donc difficilement à l'une des deux accusations d'avoir importé l'enseignement métropolitain, traumatisant et de très faible rendement, ou d'avoir créé, par des adaptations, un enseignement au rabais* ». De ce fait, on peut considérer que l'université sénégalaise, dans la continuité des universités africaines, « *se traduit*

par son inadaptation vis-à-vis de la société (...) la formation dispensée à l'université ne correspond plus à la demande de la société (...) la recherche menée au sein de l'université africaine n'a aucun rapport sur son environnement, elle laisse intacts les problèmes du développement industriel, économique et social de l'Afrique » [19]. Cependant, ces constatations peuvent aujourd'hui être nuancées sur certains points au regard de la configuration actuelle des universités. C'est d'ailleurs l'analyse de cette configuration qui pousse les auteurs à affirmer l'émergence d'une université plurifonctionnelle. Toutefois, cette configuration n'exclut pas les difficultés. Elle suppose qu'elle constitue une composante de l'action à partir de laquelle les différents acteurs peuvent faire montre d'inventivité et d'imagination. D'ailleurs, les années 1990 étaient l'occasion d'introduire cette inventivité, par la création de l'université de Saint-Louis et par un travail qui consistait à rompre l'isolement des universités et des universitaires et permettant au système de s'ouvrir à la société locale, de se territorialiser.

Selon les propos de [20], « la présence dans une ville d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche n'est qu'une condition nécessaire, mais loin d'être suffisante pour que cette présence constitue un atout réel pour l'industrie locale ». Il est donc nécessaire qu'une dynamique se mette en place pour créer les conditions favorables à l'articulation entre les espaces académiques et économiques et par conséquent, à la territorialisation des cursus de formation qui peut être porteur de capacité de développement. C'est sûrement à ce niveau que l'intervention des gouvernants, en tant qu'acteurs de l'identification des orientations de formation, paraît une condition nécessaire. La prise en compte du service à la collectivité et donc des territoires locaux intègre les réalités socioculturelles et économiques. Dans ce cas, les enjeux de la recherche nationale peuvent être considérés avant tout comme des enjeux locaux. C'est-à-dire que l'échelle pertinente est celle de la communauté rurale, de la ville, de la circonscription et du pays. Ainsi, selon [21], intégrer le rapport au contexte local, de même que l'adaptation de la « connaissance » à l'usage local, apparaît comme un impératif (expertise, transfert de connaissance et de technologie) pour l'efficacité externe du système qui tient compte des objectifs de la société, des besoins du marché du travail et des aspirations individuelles. Enfin, les objectifs, les besoins et les aspirations peuvent être actuels ou projetés sur l'avenir. De ce qui précède, cette étude rejoint la littérature sur les défis des pays africains relativement à la construction universitaire.

## 5 CONCLUSION

L'approche méthodologique de la recherche était basée sur deux hypothèses. Pour les vérifier, les données primaires et secondaires ont été mobilisées et traitées à partir d'outils numériques (logiciels et appareil photographique numérique). Les résultats révèlent trois logiques d'implantation universitaire hiérarchisées en Côte d'Ivoire (logiques politiques, logiques socioéconomiques et logiques territoriales ou géographiques) et la persistance de défis majeurs à relever. L'étude insiste en particulier sur l'importance d'une approche holistique dans le processus de construction des établissements universitaires, notamment en analysant l'attitude des gouvernants ainsi que les obstacles potentiels à la régionalisation des structures universitaires. Par ailleurs, même si ces logiques participent à l'organisation du territoire national, force est de reconnaître que l'adaptation efficace des universités aux réalités locales constitue encore des préoccupations. Ainsi, ces constats faits au cours de l'étude pourraient faire l'objet d'études futures permettant de comprendre l'apport des régions dans la construction universitaire en Côte d'Ivoire.

## REFERENCES

- [1] GOUDIABY Jean Alain, Comment l'université sénégalaise se territorialise: modalités d'une cohabitation dynamique, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique 2012, JHEA/RESA, n° 1, Vol. 10, pp.73–94, 2012.
- [2] SYLLA Abdou, Le système d'enseignement supérieur au Sénégal. Dakar, IFAN, 1989.
- [3] CHARLIER Jean-Émile, L'enseignement supérieur en Afrique, Karthala, 2014.
- [4] Ministère du Plan, Plan National de Développement 2016-2020, Abidjan, 2016.
- [5] VERGNAUD Camille et NOÛS Camille, Réformes de l'université: transformations des géographies d'un service public français, n° 202, vol. 1, Édition Où va l'enseignement supérieur ?, pp. 77-89, 2023.
- [6] CHARLE Christophe, VERGER Jacques, Histoire des universités. XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. Paris: PUF, 2012.
- [7] RENAUT Alain, Les révolutions de l'université. Essai sur la modernisation de la culture. Paris: Calmann-Lévy, 1995.
- [8] AUST, Jérôme et CRESPIY Cécile, Napoléon renversé ? Revue française de science politique, vol. 59, n° 5, p. 915-938, 2009, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2009-5-page-915.htm>
- [9] VERGNAUD Camille et NOÛS Camille, Réformes de l'université: transformations des géographies d'un service public français, n° 202, vol. 1, Édition Où va l'enseignement supérieur ?, pp. 77-89, 2023.
- [10] VERGNAUD Camille et NOÛS Camille, Réformes de l'université: transformations des géographies d'un service public français, n° 202, vol. 1, Édition Où va l'enseignement supérieur ?, pp. 77-89, 2023.

- [11] GOZLAN Clémentine, Les Sciences humaines et sociales face aux standards d'évaluation de la qualité académique. Enquête sur les pratiques de jugement dans une agence française. *Sociologie*, vol. 7, n° 3, pp. 261-280, 2016.
- [12] SOLER Coline, Le dispositif de financement des initiatives d'excellence. Instrument de transformation de l'ESR en France. *Savoir/Agir*, vol. 3, n° 57, pp. 103-115, 2021.
- [13] AUST Jérôme, MAZOYER Harold et MUSSELIN Christine, Se mettre à l'IDEX ou être mis à l'index. Conformation, appropriation et résistance aux instruments d'action publique dans trois sites d'enseignement supérieur. *Gouvernement et action publique 2018-4 page-9 htm*, 2018.
- [14] MUSSELIN Christine, *La grande course des universités*. Paris: Presse de Sciences Po, 2017.
- [15] VERGNAUD Camille et NOÛS Camille, Réformes de l'université: transformations des géographies d'un service public français, n° 202, vol. 1, Édition Où va l'enseignement supérieur ?, pp. 77-89, 2023.
- [16] GOUDIABY Jean Alain, Comment l'université sénégalaise se territorialise: modalités d'une cohabitation dynamique, *Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique 2012*, JHEA/RESA, n° 1, Vol. 10, pp.73-94, 2012.
- [17] GOUDIABY Jean Alain, Comment l'université sénégalaise se territorialise: modalités d'une cohabitation dynamique, *Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique 2012*, JHEA/RESA, n° 1, Vol. 10, pp.73-94, 2012.
- [18] BOUCHE Denise, Autrefois, notre pays s'appelait la Gaule...: Remarques sur l'adaptation de l'enseignement au Sénégal de 1817 à 1960, *Cahiers d'études africaines*, Vol. 8, Cahier 29: p. 110-122, 1968.
- [19] MBAYA Maweja, Le rôle de l'université dans une société africaine en mutation. *Afrique et développement*, Vol. XXVI, n° 3 & 4, p. 27-42, 2001.
- [20] FILÂTRE Dir. et GROSSETTI Michel., La construction de la carte scientifique française et l'émergence des nouveaux sites. In, *La territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche*, Sous la direction de Grossetti, M. & Losego, P. Paris, L'Harmattan, 2003.
- [21] SALL Hamidou Nacuzon et De KETELE Jean-Marie, L'évaluation du rendement des systèmes éducatifs: apports des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, Vol. 19, n° 3, p. 119-142, 1997.